

Candidater pour être intervenant

Ci-dessous, vous trouverez les axes de réflexion qui seront explorés lors de la conférence de l'AIVP :

Axe n°1 : Croisière et mobilité

Description :

L'un des flux les plus importants que connaissent les villes portuaires est souvent celui généré par le débarquement à quai des passagers des bateaux de croisière. Cela constitue à la fois une opportunité et un défi qui doit être géré correctement. La récente pandémie de Covid-19 a changé le regard que nous portons sur la croisière, accélérant la transition vers une industrie plus respectueuse de l'environnement et attentive aux exigences des ports de destinations. L'heure est à la recherche d'un nouvel équilibre entre activités touristiques et besoins des habitants des villes portuaires. Les nouveaux carburants, l'alimentation électrique à quai, les nouveaux systèmes de gestion du trafic, les nouvelles formes de tourisme et les solutions de mobilité innovantes sont des outils qui permettent aux villes portuaires de mieux gérer ces flux. Cette session sera l'occasion de recueillir l'expérience des acteurs de la filière, d'écouter leur point de vue et de découvrir leurs projets.

a. Objectifs Agenda AIVP 2030 :

- i. 03 Mobilité durable
- ii. 09 Santé et qualité de vie

b. Mots clés : croisière, terminaux de passagers, gestion touristique, multimodalité, transport public, implication des acteurs

c. Questions clés :

- i. Comment trouver le bon équilibre entre les flux du tourisme de croisière et les priorités locales ?
- ii. Quelles stratégies de communication et de mobilisation mettre en place pour engager un dialogue actif avec la communauté locale ?
- iii. Quelles sont les nouvelles technologies qui permettent de réduire l'impact négatif des croisières ?
- iv. Quelles nouvelles solutions mettre en œuvre pour améliorer la mobilité ville-port ?

Axe n°2 : Culture et gouvernance

Description :

Les acteurs des villes portuaires ont des valeurs communes, une identité maritime qui les unit et la volonté d'agir ensemble pour faire évoluer les ports, moteurs des économies locales situés au cœur de l'histoire des territoires. Depuis quinze ans, l'AIVP s'efforce de promouvoir le concept de Port Center dans le but d'expliquer aux citoyens la complexité des ports d'aujourd'hui et leur donner l'occasion d'exprimer leurs idées sur les projets à venir. La gouvernance ville-port, par essence multi-acteurs, repose sur des ententes qui diffèrent d'un territoire à l'autre. Au cours de cette session, nous aborderons la question de la nouvelle gouvernance des villes portuaires. Nous verrons comment innover pour mettre en avant la culture des villes portuaires. Festivals, expositions d'artistes locaux, préservation ou

reconversion du patrimoine, propositions de tourisme solidaire originales, les projets culturels ne manquent pas. Autant d'occasions pour les autorités portuaires et les autorités locales de se lancer dans une initiative commune. Avec le développement du tourisme industriel, l'idée de « vivre le port de l'intérieur » n'a jamais été aussi populaire.

a. Objectifs Agenda AIVP 2030 :

- i. 04 Gouvernance renouvelée
- ii. 06 Culture et identité portuaires

b. Mots clés : identité maritime, patrimoine et culture portuaires, manifestations/festivals portuaires, tourisme, Port Center, éducation, gouvernance, multi-acteurs, relation ville-port

c. Questions clés :

- i. Comment valoriser l'identité portuaire d'aujourd'hui ?
- ii. Comment créer une gouvernance multi-acteurs intégrant l'ensemble des parties prenantes concernées ?
- iii. Comment créer et développer des valeurs communes sur le territoire ville-port ?
- iv. Comment faire naître le sentiment d'appartenance à une même communauté portuaire ?

Axe n°3 : Interface Ville-Port et changement climatique

Description:

Les villes portuaires fluviales retrouvent l'accès à leurs voies d'eau. Les ports maritimes améliorent les accès au littoral et à l'eau. Les projets de revitalisation des fleuves, des estuaires et du littoral, les programmes d'aménagement urbain et les nouvelles activités (commerciales ou de loisir) attirent le public et de nouveaux usagers sur les waterfronts. Mais ces efforts resteront vains s'ils ne tiennent pas compte du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes qui les menacent (sécheresses et inondations). Cette session parallèle propose une réflexion sur la ville portuaire, maritime et fluviale. L'idée est ici de faire place aux présentations traitant de l'interface ville-port et de sa résilience au changement climatique en comparant les différentes approches.

a. Objectifs AIVP Agenda 2030 :

- i. 01 (Adaptation au changement climatique)
- ii. 08 (Interface ville port) de l'Agenda 2030 by AIVP (consulter : [Commitment - AIVP](#)).

b. Mots clés : waterfront, interface, résilience climatique, accessibilité, planification, architecture, espace public.

c. Questions clés :

- i. Comment faire coexister différents usages sur les waterfronts des fleuves ?
- ii. Quelles stratégies mettre en place pour concilier adaptation au changement climatique et attractivité de l'interface ville-port ?
- iii. Quelles nouvelles fonctions développer sur le waterfront ?
- iv. Quels espaces publics aménager sur le waterfront pour favoriser de nouvelles interactions entre les habitants de la ville portuaire et l'eau ?
- v. Quels sont les flux qui animent aujourd'hui l'interface ville-port ?

Axe n°4 : Protection de l'environnement

Description :

Alors que les ports développent toujours plus leurs activités et que les villes ne cessent de croître en taille et en nombre d'habitants, le milieu environnant et la biodiversité sont mis à rude épreuve. Plusieurs sources nuisent à l'environnement marin et terrestre des villes portuaires : les marées noires et la pollution micro-plastique, le bruit sous-marin, l'introduction d'espèces envahissantes, la destruction des habitats et des écosystèmes. Les villes portuaires et leurs acteurs prennent toutefois des mesures pour limiter les externalités négatives de leurs activités et protéger l'environnement. Au cours de cette session, nous ferons l'inventaire de bonnes pratiques mises en œuvre pour réduire l'impact des activités portuaires sur l'environnement et préserver la biodiversité et les écosystèmes.

a. Objectifs Agenda AIVP 2030 :

- i. 10 (Protéger la biodiversité)
- ii. 9 (Santé et qualité de vie)

b. Mots clés : biodiversité ; bruit sous-marin ; pollution ; espèces envahissantes ; eaux de ballast ; écosystèmes ; conservation ; restauration

c. Questions clés :

- i. Comment les villes portuaires et les ports s'engagent-ils pour protéger la biodiversité terrestre et marine de leurs territoires ?
- ii. Les efforts de conservation et de restauration de la biodiversité favorisent-ils l'acceptation sociale des activités portuaires ?
- iii. Quels sont les principaux indicateurs faisant l'objet d'une surveillance sur le territoire ville port ? Quelles mesures sont mises en place pour améliorer la qualité de l'air et de l'eau ?
- iv. Comment les autorités portuaires et les autorités locales appréhendent-elles la pollution des écosystèmes ou l'introduction d'espèces envahissantes ?
- v. Quelles mesures ont été prises au niveau local pour réduire l'impact des activités maritimes et portuaires sur les milieux terrestre et marin ?

Axe n°5 : Économie bleue et innovation

Description :

On a souvent reproché à l'industrie portuaire son manque d'innovation. Des acteurs majeurs du secteur tendent pourtant depuis quelques années de faire des villes portuaires des hubs d'innovation. L'inscription de l'économie bleue à l'agenda national et international démontre que les villes portuaires sont appelées à jouer un rôle clé dans les nouvelles activités de production liées à la mer. Les ports, investis d'une mission nouvelle, doivent dynamiser les réseaux à l'échelle du territoire et se positionner comme une figure centrale des nouvelles filières. Les nouveaux flux de capitaux, de connaissances et de ressources humaines en circulation renforcent la nécessité, pour le secteur privé, les centres de recherche et les ports eux-mêmes, mais aussi pour les autorités nationales et les collectivités locales, d'accorder la priorité aux investissements en R&D. Il sera ici question d'aborder les différentes approches de l'économie bleue et les stratégies d'innovation conduites par des acteurs clés tels que les ports mais aussi des acteurs moins visibles, en misant sur la collaboration.

a. Objectifs Agenda AIVP 2030 : s'agissant d'un thème transversal, les présentations peuvent concerner les 10 objectifs de l'agenda.

b. Mots clés : activation de l'écosystème, synergies, expérimentation, économie bleue, technologie

c. Questions clés :

- i. Une économie bleue et durable ? Quels sont les principaux défis actuels ?
- ii. Comment les villes portuaires peuvent-elles impliquer l'écosystème local dans les activités liées à l'économie bleue ? Comment un écosystème local peut-il répondre à des défis mondiaux ?
- iii. Comment les villes portuaires peuvent-elles promouvoir l'innovation à l'échelle locale ? Comment établir des liens entre les différents pôles d'économie bleue ?
- iv. Que peuvent apporter les acteurs de l'économie bleue aux autorités portuaires et aux autorités locales ?
- v. S'agit-il uniquement d'innovation technologique ? L'innovation pourrait-elle aussi être sociale ?
- vi. L'économie bleue peut-elle être le moyen d'intéresser davantage les habitants des villes portuaires aux activités portuaires et à leurs impacts ?

Axe n°6 : Transition énergétique et économie circulaire

Description :

Il existe un consensus mondial quant à l'importance de réaliser une transition durable et juste, mise en évidence lors de la COP 28 à Dubaï, en faisant preuve de solidarité envers les pays affectés par le changement climatique. Il est essentiel de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions de carbone. La création de « corridors verts » entre des ports grâce à des navires plus sobres est un bon exemple. Les dirigeants s'inquiètent de l'impact sociétal des nouvelles technologies, notamment dans les villes portuaires, situées au cœur du processus de mondialisation et où les citoyens, bien que favorables à la décarbonation, craignent le chômage et l'inflation. La collaboration entre les acteurs ville-port est essentielle à la mise en place de l'industrie de transition qui s'impose pour garantir la prospérité future.

Les innovations comme les carburants alternatifs et le partage des ressources facilitent la mise en place de technologies moins polluantes et favorisent l'émergence de « ports verts et intelligents », tel que l'ambitionnent les projets [MAGPIE](#) et SAFARI pilotés par des membres de l'AIVP. Lors de cette session parallèle, nous verrons comment engager une transition « durable, juste et intelligente » dans les villes portuaires. Nous insisterons sur la nécessité d'ouvrir les quais aux idées nouvelles et aux nouvelles manières de travailler.

a. Objectif Agenda AIVP 2030

- i. 02 Transition énergétique et économie circulaire

b. Mots clés : transition énergétique ; corridors verts ; énergie renouvelable ; économie circulaire ; écologie industrielle et territoriale ; acceptabilité sociale des nouvelles technologies ; innovation ; consultation publique.

c. Questions clés :

- i. Quelles solutions adopter pour verdir les villes portuaires ?
- ii. Comment concilier transition énergétique et bien-être des habitants des villes portuaires ?
- iii. La relation ville-port peut-elle faciliter la transition verte ?
- iv. Quelles mesures juridiques et commerciales mettre en place pour accélérer la transition énergétique des villes portuaires ?
- v. Quels sont les différents freins à la mise en œuvre d'une économie durable et circulaire au sein des villes portuaires ?